

Nous avons aussi abordé la question de la collaboration dans le domaine de l'épanouissement culturel des minorités étrangères issues des mouvements migratoires et nous avons convenu que le principe de l'égalité culturelle de ces minorités devait être appuyé par une législation nationale appropriée. C'était un problème que je connaissais mal. Mais c'est un problème grave en Europe où des mouvements massifs de travailleurs d'un pays à l'autre sont si fréquents. Ils constituent une main-d'œuvre migratoire temporaire et ils veulent garder leur culture, leur dignité et leur honneur. Dans bien des cas, les ressortissants d'un pays moins développé s'en vont dans un autre pays qui l'est beaucoup plus, soit pour y chercher de l'emploi ou une formation, sans que l'on ait reconnu leurs droits et qu'ils soient traités avec la dignité qu'ils méritent. En Europe, c'est un problème beaucoup plus grave que celui qui nous préoccupe ici, mais c'est une expérience dont nous pouvons profiter.

Toujours dans le domaine de la culture, nous avons adopté une résolution visant l'organisation d'une année culturelle européenne. Ce sera le moyen par excellence de favoriser la collaboration dans une discipline humaine qui fait ressortir ce qu'il y a de meilleur chez les hommes et les femmes et j'anticipe avec grand intérêt l'organisation de cette année culturelle. Est venue ensuite la question de la libre circulation de l'information. On peut lire sous l'en-tête «Information»:

• (1730)

Libre circulation de l'information par la suppression des obstacles à l'échange d'idées, de livres, de journaux, de films et d'émissions de radio et de télévision...

Et ceci est important.

... tout en reconnaissant à chaque pays le droit de protéger ses valeurs culturelles et politiques.

Sachant cela, on peut lire bien des choses entre les lignes. Il est intéressant de noter que lors de la constitution du comité des représentants tant de l'Union soviétique que des États-Unis étaient présents. Ils avaient les mêmes inquiétudes. Chacun considérait les services d'information de l'autre comme des services de propagande. Ce seul fait est un pas vers la compréhension de ce que sont des services d'information. Les efforts d'information d'un pays peuvent être appelés de la propagande dans un autre. C'est un domaine extrêmement délicat. Vient ensuite le degré de liberté à accorder aux journalistes étrangers afin qu'ils puissent travailler sans entraves.

Toute la question des droits de l'homme a été soulevée. Cette question intervient dans toute étude—celle des droits fondamentaux de l'homme—mais peut-être avec une orientation différente à l'Est ou à l'Ouest. Elle exigeait également des participants qu'ils renforcent l'application des principes contenus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et qu'ils accélèrent la ratification de la Convention internationale des droits de l'homme. Nous ne parvenons pas à comprendre pourquoi ces autres pays n'ont pas ratifié la Déclaration des droits de l'homme mais il faut considérer que le Canada ne l'a pas ratifiée non plus. J'espère que le jour n'en est pas éloigné. Nous avons de bonnes raisons de le croire. Il y a la question de la compétence fédérale-provinciale. Des problèmes se posent. Il faut que nous cessions de reprocher hypocritement à d'autres d'invoquer des motifs peut-être légitimes quand nous avons nous-mêmes nos propres difficultés.

D'autre part, ce serait folie que d'être naïfs. Le monde est dur. Nous avons affaire à des gens dont les régimes sociaux diffèrent des nôtres. Nous reconnaissons les diffé-

### L'union interparlementaire

rences et en parlons ouvertement et librement. J'ai été très impressionné, comme je l'ai été à l'égard des négociations entre l'Est et l'Ouest depuis deux ans, par cette tendance lente qui nous rapproche les uns des autres et nous fait constater que les valeurs que nous attachons à l'existence sont semblables, les valeurs relatives au milieu écologique et à la qualité de la vie, cliché, peut-être, mais néanmoins très valable. Nous semblons constater que nous avons en commun beaucoup plus que nous ne nous en rendions compte. Le progrès est lent, mais cela vaut bien mieux que de n'en pas faire du tout. C'est bien mieux que de ne jamais nous rencontrer et de ne jamais en parler. C'est Churchill, je crois, qui disait qu'il vaut mieux nous engueuler que de nous tirer dessus. Nous progressons, je crois. Nous ne pouvons attendre à des solutions du jour au lendemain. Nous ne pouvons escompter des miracles.

J'aimerais renchérir sur les éloges qu'a faits le député de Malpèque (M. MacLean) de la courtoisie, de l'hospitalité et de l'aide dont nous avons été l'objet de la part de l'ambassadeur Coté, aussi bien que de Madame Coté et de M. Michael Shennstone, l'un des diplomates qui participaient aux conférences simultanées de Dipoli, en tant que représentants du gouvernement au niveau des ambassadeurs. Sans trop m'attarder, je crois qu'il vaut la peine de faire une petite digression; lorsque nous avons eu quelques heures libres, M<sup>me</sup> Côté nous a amenés, le député de Scarborough-Ouest (M. Harney) et moi, voir une banlieue d'Helsinki, Tapeola, construite à une échelle qui tient beaucoup compte de l'élément humain. Il n'y a pas d'immeubles de grande hauteur à l'exception peut-être d'un immeuble à bureaux. On y trouve d'étonnantes installations récréatives. L'automobile y a sa place sans en être le tyran. Tout est à l'échelle de l'homme, les gens y vivent comme des êtres humains dans un cadre totalement intégré et très beau. Cette banlieue me rappelle étonnamment la région de Muskoka et de la baie Georgienne, que je connais particulièrement bien. Au chapitre de l'urbanisme, nous pourrions, je crois, apprendre beaucoup des réalisations des Finnois. Donc, en plus de la conférence proprement dite, il y a eu des retombées très intéressantes, et je crois que la promenade, ou diversion, a été aussi utile que toute la conférence, mais d'une façon tout à fait différente. Dans ces occasions, il y a souvent de ces retombées imprévues.

A mon avis, le travail de M. Peter Dobell a été absolument inestimable, comme l'a signalé le député de Malpèque. Avec son énergie, son expérience et ses relations, il a aplani les difficultés, nous a tenus en mouvement et nous a rendu beaucoup plus efficaces que nous aurions pu l'être sans lui. Il nous a mis beaucoup plus à l'aise. Je pourrais également mentionner Jean MacPherson et d'autres membres du personnel de l'Union interparlementaire qui nous ont tellement aidés. J'ai été tout particulièrement fier de mes collègues, le député de Malpèque, chef de notre délégation, et le député de Scarborough-Ouest, dont la conduite n'a pu que rehausser l'image du Canada. Je dois dire que notre collègue de Scarborough-Ouest nous a servi de porte-parole bilingue. Il a fait la plupart de ses interventions dans les deux langues officielles, et d'une façon qui pouvait les faire passer pour officielles. Je rends hommage, évidemment, à notre hôte finlandais, Johannes Virolainen, qui a présidé la conférence et qui a été tout particulièrement utile dans ce climat froid où l'on attend qu'Helsinki gèle. Les hôtes se sont montrés cordiaux et aimables. Ils nous ont très bien accueillis et se sont montrés très efficaces et gentils.